NAWAKUISINE : Le Helder à Cessenon-Sur-Orb (34)

Le 21 janvier 1795, deux ans pile après que **Louis XVI** a perdu la boule,
la Révolution française et son armée remportent une victoire dans des circonstances rocambolesques : profitant du fait que la mer a gelé *because* un hiver particulièrement rigoureux, les marins français s'emparent de la flotte des Provinces-Unies (les Pays-Bas actuels) avec un rare sens de la stratégie. Quel rapport alors avec une pizza aux anchois rétorquerez-vous, sinistres cuistres ? Face à ce haut fait d'armes, un port de Frise, celui du Helder.

Peut-être est-ce de cet évènement que la brasserie cessenonaise tient son nom. Donc, après toutes ces expériences gastronomiques avec des gens qu'on ne connaît pas personnellement, autant vous parler de ce qu'il ne faut pas du tout prendre péjorativement quand on l'appelle la cantine.

Une bière à l'arrivée accompagne une soirée plus fraîche que d'habitude, soit l'idéal pour bouffer dehors quand la flemme se met à jouer les contradictrices et que le pichet de blanc trépigne déjà (pas cher, prix oublié). Ceux qui nous lisent ou nous connaissent savent que pizza sera au menu, sans viande bien sûr, Madame garde la surprise : que prendra-t-elle ? Une formule à 16,50 ? Ou à 21,90 (servies

toutes deux midi et soir 7 jours sur 7) ?

En tout cas, sur la carte on est content d’apercevoir que si viande et poisson il y a, même un végétarien pourra trouver à grailler, ce dont se foutent pas mal beaucoup de restaurants, ah on me dans l’oreillette que ce sera la grande assiette avec camembert rôti au four (et méchamment bien garni tout comme la pizza) accompagné de (très bonnes) frites et de salade, tout ça sans la tonne d'oignon que l'on subit souvent.

Nourrissant et convivial, tout ça dans une ambiance brasserie : no prise de tête, tout ça avec l'accent qui chante, un petit Mystère et au revoir.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.